

Image not found or type unknown



Regroupement familial pour un couple marié et la mere postule une

Par **fifi61**, le **10/03/2014** à **21:49**

quels sont les procedures à suivrent pour un regroupement familial à saint etienne pour un couple marié ayant une fille néé en france, leur mariage en algerie date de trois ans et leurs fille avril prochain elle aura un an.sachant que la mère postule une résidence ,un travail stable et un foyer,son salaire est de 700 euros.rnnb: le pere en algeriern la mere en france